



Nyon, le 16 mai 2006

Au Conseil intercommunal du district de Nyon
Rapport du Comité de direction n°18-2006

Concerne : Comptes de l'exercice 2005

Responsable : Hans-Rudolf Kappeler

Table des matières

- 1. Préambule**
- 2. Commentaire général sur les comptes 2005**
- 3. Compte de fonctionnement**
- 4. Bilan**
- 5. Attribution au fonds de réserve**
- 6. Conclusion**

Annexe

- Situation du plan d'investissement au 31 mars 2006

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions statutaires, le Comité de direction vous présente son rapport de l'exercice comptable 2005.

1. Préambule

Ce rapport propose une structure de rapport plus élaborée, qui diffère quelque peu de la présentation des comptes qui a été effectuée pour l'année 2004.

Nous procéderons tout d'abord à un commentaire général sur les résultats de l'année écoulée avant de présenter le compte de fonctionnement avec ses commentaires explicatifs spécifiques. Viendront ensuite la présentation du bilan ainsi que les explications sur les attributions au fonds de réserve.

2. Commentaire général sur les comptes 2005

Le bouclage des comptes présente un excédent de revenus de SFr 1'794.23.

Ce résultat peut être considéré comme bon, car le budget prévisionnel pour l'année 2005 prévoyait un excédent de charges de SFr 21'000.-.

Les résultats obtenus démontrent que les charges sont maîtrisées. D'autre part, la présentation des comptes démontrera que les dispositions statutaires sont parfaitement respectées (Article 30 des statuts du Conseil régional).

3. Compte de fonctionnement

N° de compte

Commentaires explicatifs

Autorités

100.3003	Le budget des commissions doit être revu à la hausse lors de l'établissement des prochains budgets en raison du nombre de dossiers à traiter.
101.3003	Deux séances de travail extraordinaires non planifiées dans le budget initial expliquent le dépassement sur ce poste.
101.3099 101.3170	Les charges diverses des autorités et autres frais de réception sont traités dans le chapitre 110.3063.

Administration

110.3063	Les frais de représentation du CR (CODIR & Secrétariat) sont gérés au niveau de ce compte. Des dépenses non budgétées ont été effectuées pour le départ du président et du vice-président en début d'année 2005. Différentes dépenses pour des repas offerts dans le cadre de la promotion économique ou touristique auraient pu être imputées aux rubriques <i>promotion économique</i> ou <i>tourisme</i> . Ce poste devra être revu à la hausse lors du prochain budget.
110.3111	L'achat d'un logiciel Mapinfo (SIG) pour un montant de SFr 3'497.- explique ce dépassement budgétaire.
110.3112	Ce poste spécifique a été créé pour le leasing de la photocopieuse.
110.3162	Ce poste a été créé pour les charges des services industriels.

110.3183	Ce poste a été créé pour les charges de connexion internet permanente auprès de VTX et pour les réservations de noms de domaine (Switch).
<u>Affaires culturelles</u>	
150.3185	L'école de musique de Nyon ainsi que l'école de musique de l'UICC ont été soutenues.
150.3811	Une somme de SFr 10'000.- est attribuée au fonds culture pour un engagement ultérieur.
<u>Tourisme</u>	
160.3520	La participation aux charges de tourisme a été augmentée ponctuellement de SFr 10'000.- pour aider NRT à faire face aux charges afférentes à son installation dans ses nouveaux locaux.
<u>Transports</u>	
180.3185	Les frais ont été engagés pour finaliser l'étude de la RC1 avec la production de la plaquette résumant le projet pour un montant de SFr 7'011.20. Une étude de l'assainissement - réaménagement de la sortie de l'autoroute A1 à Gland a été réalisée pour un montant de SFr 10'544.80. Parallèlement, la même étude a été réalisée sur la sortie autoroutière de Nyon financée par le chef-lieu.
<u>Participations</u>	
210.4520-21-22	La participation est supérieure aux prévisions budgétaires en raison de l'évolution de la valeur moyenne des points d'impôts communaux.
211.4521-22	Une inversion a été faite dans l'établissement du budget des postes 211.4521 et 211.4522. Les comptes sont attribués aux bonnes rubriques.
212.4526	En raison de la reprise par le CR de certaines activités relatives aux secteurs stratégiques (pôles) et de l'abandon du projet d'achat du parc chevalin, les activités de PoleNyon ont été ralenties, ne justifiant plus la facturation des prestations du secrétariat du CR.
<u>Urbanisme</u>	
420.3185	Dans ce compte, nous intégrons la participation du district au projet d'agglomération franco-valdo-genevois pour un montant de SFr 20'000.- correspondant à un soutien pour les deux années du projet; l'implication en cours d'exercice de la Ville de Nyon a généré une participation de cette dernière à hauteur de SFr 8'000.- à ce même projet, en diminution de l'engagement financier de la région. L'appui à la réalisation de différentes cartographies régionales (dont la carte synoptique touristique du district (NRT)) s'est élevé à SFr 2'800.-. La participation régionale au PPA de la Givrine s'est élevée à SFr 5'000.-.
<u>Ouvrages & infrastructures</u>	
800.3185	Il s'agit de la participation du Conseil régional à l'étude de faisabilité de la patinoire de Saint-Cergue pour un montant de SFr 10'000.-.
<u>Promotion économique</u>	
820.3170	Les frais promotionnels sont liés aux rencontres d'entreprises du district, au Mipim et à la production documentaire.

4. Bilan

On observe au niveau des actifs :

- une évolution du montant global du bilan qui passe de SFr. 481'752.71 à 857'270.28
- une diminution des actifs transitoires qui passent de SFr 92'414.30 à 8'185.25
- une augmentation logique des investissements patrimoine qui passent de SFr. 83'706.28 à 409'963.18
- une évolution des disponibilités qui s'élèvent à SFr 363'131.20.

Concernant les passifs l'on constate :

- une diminution des créances
- des passifs transitoires en augmentation
- une augmentation des financements spéciaux et des fonds de réserve (fonds d'investissement, réserve culturelle et réserve générale).

5. Attribution au fonds de réserve

Ce tableau illustre l'utilisation des fonds qui est effectuée conformément aux dispositions statutaires.

Il en est de même pour les apports financiers des communes partenaires qui contribuent à soutenir le fonctionnement et les promotions économique et touristique.

6. Conclusion

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle de la part de la société fiduciaire Neuschwander SA. Une copie de son rapport a été remise à la commission de gestion et des finances.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le rapport du comité de direction n° 18-2006 relatif aux comptes 2005

ouï le rapport de la commission de gestion et finances

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide d'accepter les comptes pour l'exercice 2005, tels que présentés

de donner décharge au Comité de direction de sa gestion financière pour l'année 2005.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 16 mai 2006, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

Au nom du Comité de direction

Le Président

Le Secrétaire

Yves Reymond

Patrick Freudiger

Annexe